



Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES

# ZNIEFF\* de type I

N° régional : 42000041

Ancien N° régional : 42032046

## Bocage de Biaud et Fressonnet

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 324,62 ha

Loire LURIECQ, PERIGNEUX

### Niveau de connaissance

Milieux naturels	0	Amphibiens	0	Reptiles	0	Coléoptères	0
		Mammifères	0			Libellules	0
Végétaux supérieurs	0	Oiseaux	3	Crustacés	0	Orthoptères	0
Mousses, lichens	0	Poissons	0	Mollusques	0	Papillons	0

Légende :

0 = prospection nulle ou quasi inexistante

1 = prospection insuffisante

2 = prospection assez bonne

3 = bonne prospection

Nombre de données d'observation collectées : 5

### Description et intérêt du site

Les monts du Forez (aussi appelés "monts du soir" en plaine du Forez, car situés au couchant) s'étirent au sud depuis les gorges amont de la Loire et se prolonge au nord jusqu'au seuil de Noirétable. Plus au nord, les Bois Noirs et les monts de la Madeleine en sont le prolongement. Les monts du Forez constituent la limite entre les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme à l'ouest. Ce massif granitique culmine à 1640 m d'altitude à Pierre-sur-Haute. Çà et là pointent quelques pics volcaniques. La forêt n'y monte guère à plus de 1300 m d'altitude, laissant place au sommet à des milieux ouverts : les hautes chaumes et tourbières. De très nombreuses rivières y prennent leur source avant de dévaler les pentes pour rejoindre la plaine du Forez et le fleuve Loire. A une altitude moyenne de 650m, le présent secteur se situe autour des hameaux de Biaud et de Fressonnet, à quelques kilomètres au nord-est de Saint-Bonnet-le-Château. Le paysage bocager est encore bien préservés avec des parcelles agricoles de prés et champs de céréales bordés de nombreuses haies qui sont le gîte de nombreuses espèces animales. Les oiseaux rencontrés sont étroitement liés au milieux ouverts et aux prairies. L'alouette lulu est ici bien représentée. Cette petite alouette est souvent confondue avec sa cousine plus commune l'alouette des champs, elle aussi présente dans le secteur. Elle s'en distingue pourtant par une queue plus courte et surtout par son chant, un "lululululu..." qui lui à valu son nom. La Caille des blés présente aussi une belle population. Si elle demeure invisible au milieu des hautes herbes ou des champs de céréales, elle trahit cependant sa présence par son chant sonore. Elle niche au sol dans la végétation haute des prairies ou des champs. Deux rapaces l'accompagnent parfois, ce sont les Busards Saint-Martin et cendré. Tout deux nichent aussi au sol pourvu que la végétation les dissimule suffisamment. Ces deux rapaces sont de proches cousins, ce qui explique leur grande ressemblance ; les mâles sont gris avec le bout des ailes noir. Si le Busard Saint-Martin est très pâle sur sa face inférieure, le busard cendré est un peu plus sombre avec deux barres alaires noires. Chez les deux espèces, les femelles sont brunes avec le croupion blanc et difficiles à distinguer. Les busards chassent en rase motte les mulots et campagnols au-dessus des champs. Lors de la période d'incubation le mâle apporte des proies à la femelle et les lui remet en vol : volant au-dessus de la femelle, il lâche la proie que celle-ci attrape en se retournant. Enfin soulignons la nidification du Traquet motteux, oiseau que l'on rencontre plus communément en altitude dans les milieux rocailloux. Les terrains nus autour des habitations isolées et les zones cultivées lui sont favorables.

## Milieus naturels

Pas de données disponibles

## Faune vertébrée

### Oiseaux

Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>

## Flore

Pas de données disponibles

## Faune invertébrée

Pas de données disponibles

## Bibliographie

**BROYER J.**

*Evaluation de l'incidence des mesures agri-environnementales sur l'avifaune prairiale dans le Val de Saone (Ain) (1993-2002)*

15 pages 2002 Consultable : ONCFS



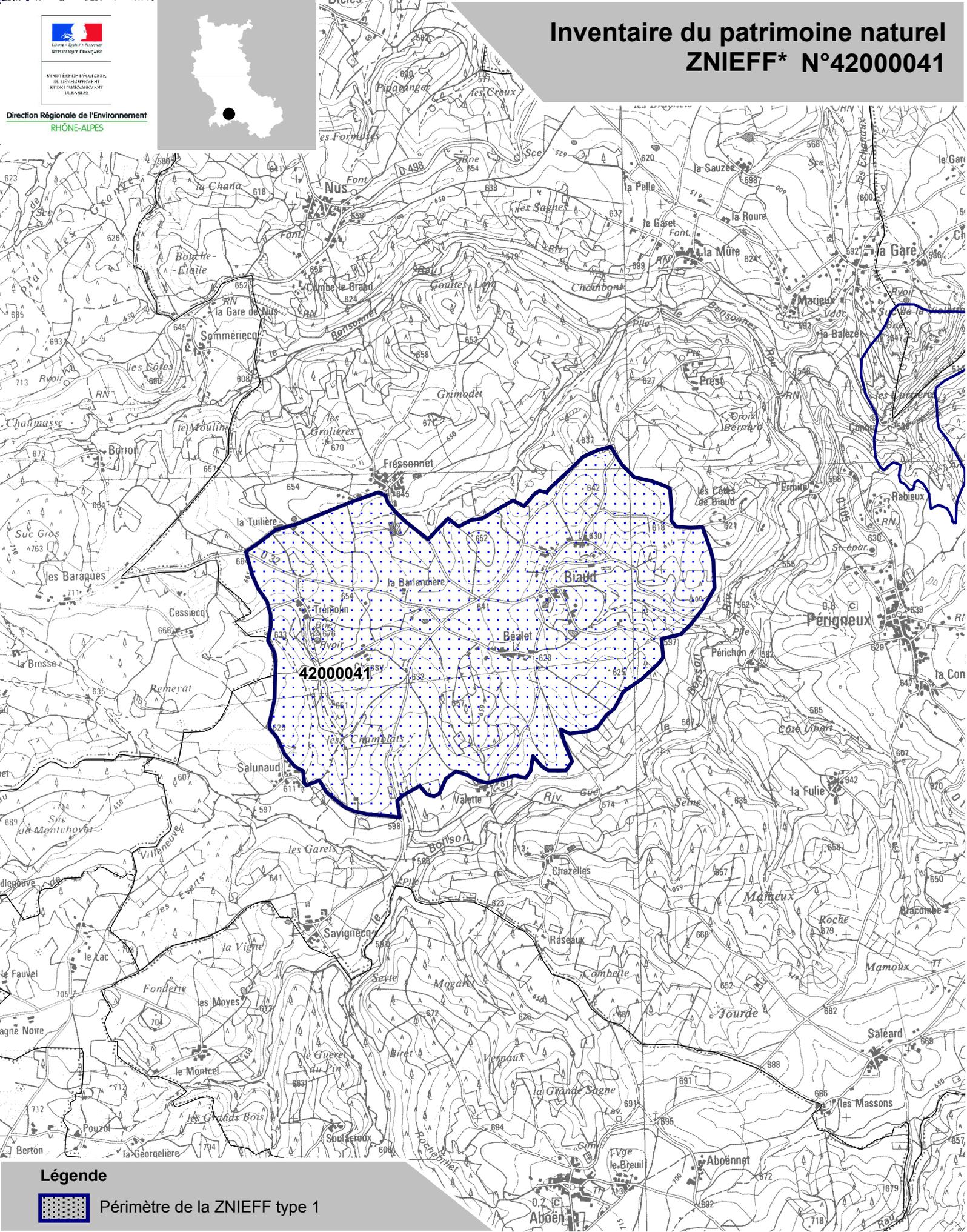
Liberté - Égalité - Fraternité  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE ET DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement  
RHÔNE-ALPES



# Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF\* N°42000041



42000041

## Légende



Périmètre de la ZNIEFF type 1

\* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007  
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire  
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy



Echelle : 1 / 25 000  
fonds IGN Scan 25 (C)